



Procédure de consultation

Département fédéral de l'intérieur

Modification de l'ordonnance sur la fixation et l'adaptation de structures tarifaires dans l'assurance-maladie

Le Conseil fédéral doit à nouveau adapter et fixer la structure tarifaire pour les prestations de physiothérapie. Pour cela, il faut une modification de l'ordonnance sur la fixation et l'adaptation de structures tarifaires dans l'assurance-maladie.

Date d'ouverture: 16 août 2023

Date limite: 17 novembre 2023

Le dossier envoyé en consultation ainsi que les autres informations, telles que les personnes de contact, peuvent être consultés à l'adresse suivante:
https://fedlex.data.admin.ch/eli/dl/proj/2022/100/cons_1

23 août 2023

Chancellerie fédérale

